



COMMUNE DE SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

Département de la Mayenne - Arrondissement de Laval

Mairie – 36, rue Maurice Courcelle – 53240 SAINT JEAN SUR MAYENNE

Tél. 02-43-01-11-15 - Fax. 02-43-01-57-10

E-mail : mairie@stjeansurmayenne.com

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira salle de L'Aquarelle le :

JEUDI 21 JANVIER 2021

à 20H30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Création d'un poste d'agent technique
- Demande de DSIL 2021 - éclairage du parc des sports
- Subvention amendes de police
- Rémunération des saisonniers
- Questions diverses.

Afin de respecter les règles sanitaires, chaque conseiller municipal devra se munir d'un masque de protection individuelle et de son propre stylo. (cf. circulaire du Ministère de la cohésion des territoires).

Par ailleurs, la séance est publique, le maire ne peut pas autoriser l'accès au public des séances du conseil municipal que pour les journalistes qui justifieraient d'un motif professionnel pour y assister.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à Saint-Jean-Sur-Mayenne

Le 15/01/2021

Le Maire,



Olivier BARRÉ